

*Contribuer à améliorer l'efficacité de l'aide*

## LA MICROFINANCE ASSURE DES SERVICES FINANCIERS AUX PAUVRES

*Si l'on considère qu'il existe un marché inexploité de près d'un milliard de pauvres, la microfinance se trouve aujourd'hui à un carrefour essentiel. Des institutions de microfinance prospères ont apporté la preuve que les prestations financières peuvent se révéler des outils efficaces et robustes de la lutte contre la pauvreté en aidant les pauvres à augmenter leur revenu, accumuler des actifs et réduire leur vulnérabilité lors des périodes de crise économique. Les observateurs sont plus nombreux que jamais à convenir des éléments nécessaires pour assurer une durabilité de la microfinance. Il n'en reste pas moins, qu'à l'exception de quelques pays tels que le Bangladesh et la Bolivie, la microfinance n'est pas encore pratiquée à grande échelle.*

*Au cours de la décennie à venir, la microfinance devrait soit réaliser l'immense potentiel dont elle dispose pour améliorer la vie d'un très grand nombre de pauvres, soit rester à l'état de promesse non remplie. Le présent document expose brièvement la vision et la stratégie des 29 bailleurs de fonds du CGAP qui s'efforcent de donner à la microfinance la dimension nécessaire pour servir des millions de personnes à travers le monde.*

### **La Microfinance : une évolution continue**

Il y a encore quelques années, le terme « microfinance » était une notion facilement compréhensible : il s'agissait d'une méthodologie de crédit substituant des moyens de garantie efficaces pour offrir et recouvrer des prêts de fonds de roulement à court terme auprès des micro-entrepreneurs (ou des micro-entrepreneurs en puissance). La microfinance est de nos jours nettement moins claire et plus nuancée. On assiste à l'heure actuelle à un bouleversement de plusieurs des éléments de base :

- Au delà des prêts de fonds de roulement destinés aux entrepreneurs, tous les pauvres ont besoin de services financiers : épargne, crédit, assurance et transferts de fonds.
- Les méthodologies de crédit existantes ne touchent qu'un nombre relativement restreint de clients et sont souvent inaccessibles pour les clients extrêmement pauvres et vivant dans des régions isolées, ou pour les pauvres moins défavorisés opérant des entreprises plus importantes.
- Les ONG de microfinance ont joué un rôle essentiel au sein de l'expérimentation de nouveaux modèles, de la recherche et du développement et ont su apporter la preuve que la microfinance peut atteindre des clients pauvres de façon durable. Les ONG n'ont cependant pas évolué de manière systématique vers une dimension de masse ni réussi à acquérir leur indépendance vis à vis du financement des bailleurs de fonds, en dépit de certaines exceptions majeures à cette règle.
- Les institutions disposant d'infrastructures importantes, telles que les banques commerciales, les établissements publics, les réseaux de mutuelles de crédit, les coopératives financières et même les chaînes de grande distribution, pourraient jouer un rôle notable au sein de l'essor dimensionnel des services financiers offerts aux pauvres.

### **La prestation de services financiers aux pauvres fait partie du secteur financier**

D'une manière générale, la microfinance a évolué à l'extérieur du domaine du secteur financier officiel. Lorsque les dirigeants politiques et les bailleurs de fonds débattent du secteur financier, ils examinent des questions telles que la réforme bancaire, la gestion ou la prévention des crises financières et les marchés de fonds, et non la microfinance. De leur côté, les intervenants de la microfinance soutiennent que leur domaine se caractérise par une spécialisation intense et des standards, des techniques et/ou des structures légales distincts. Ces arguments ont contribué à la marginalisation de la microfinance, considérée comme un segment isolé des systèmes financiers plus vastes.

La microfinance ne pourra fonctionner à grande échelle et de façon durable que si les services financiers offerts aux pauvres sont intégrés à l'ensemble des systèmes financiers des pays en développement. Une telle intégration permet un meilleur accès aux capitaux, une protection plus réelle de l'épargne des pauvres et une amélioration de la légitimité et de la professionnalisation du secteur. Les marchés s'ouvrent alors aux clients les plus pauvres et les plus isolés géographiquement. La difficulté consiste à réussir une telle intégration sans toutefois mettre en péril la mission sociale de la microfinance.

## Que faut-il à la microfinance pour atteindre son vrai potentiel ?

- **Des institutions et des mécanismes d'offre de services diversifiés.** Pour fonctionner à grande échelle et de façon durable, la microfinance doit s'enrichir d'une gamme d'organismes de services financiers dotés d'objectifs, de prestations et de besoins de financement différents. Il est essentiel de continuer à soutenir les ONG de microfinance prospères et d'essayer de reproduire leurs programmes efficaces chaque fois que possible. Dans certains pays, toutefois, la microfinance ne pourra atteindre une taille qu'en employant des réseaux nationaux de distribution de certains établissements bancaires ou de crédit mutuel publics. Dans d'autres, il peut être nécessaire d'utiliser des mécanismes différents pour offrir des services financiers, tels que les bureaux de poste, les supermarchés, les fournisseurs de boissons ou les réseaux de cabines téléphoniques avec opérateurs.

L'Afrique du Sud emploie un réseau de 8 000 camions blindés équipés de logiciels de reconnaissance des empreintes digitales et de cartes à puce pour verser à 4,5 millions de personnes une retraite mensuelle moyenne d'environ 60 \$ . On imagine le potentiel d'une telle infrastructure si elle était utilisée pour offrir à ces retraités d'autres types de produits financiers.

- **Des services financiers diversifiés.** Les pauvres ont besoin d'une gamme étendue de services financiers. Une stratégie d'offre fondée sur la demande de services permettrait de diversifier le portefeuille des prestations en offrant aux pauvres des produits d'épargne, d'assurance et de transfert de fonds, ainsi que plusieurs types de prêts.
- **Une meilleure qualité des informations disponibles.** Il est essentiel d'améliorer la qualité et la fiabilité des résultats financiers et sociaux des IMF si l'on veut pouvoir intégrer la microfinance à l'ensemble du secteur officiel de la finance. Un degré d'exactitude élevé des informations entraînera une amélioration de la qualité et une réduction du coût des fonctions de contrôle, d'audit et de notation, tout en encourageant les mouvements de capitaux commerciaux et privés et en permettant aux intervenants du secteur de la microfinance d'évaluer leurs résultats par rapport à ceux de leurs pairs.
- **Une politique et des structures légales solides.** Au lieu d'adopter eux-mêmes le rôle de prestataires de services financiers, les gouvernements doivent créer un environnement propre à stimuler une diversification des institutions et des produits financiers axés vers les pauvres. Il faut adopter une politique et des cadres légaux solides qui assurent la protection de l'argent des pauvres, encouragent la concurrence et veillent à l'expertise technique de leurs autorités de contrôle et de réglementation. Un exemple consisterait à éliminer le plafonnement des taux d'intérêt qui fait obstacle à la viabilité à long terme.

## Que peuvent faire les bailleurs de fonds pour soutenir la nouvelle vision des services financiers offerts aux pauvres ?

- **Incorporer la microfinance, au niveau conceptuel aussi bien qu'organisationnel, au sein du développement du secteur financier.** Les bailleurs de fonds se doivent d'élaborer une stratégie de microfinance claire et cohérente, conforme aux règles de l'art et formant une partie intégrale du secteur financier. Dans l'idéal, la principale responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie et de l'offre de directives opérationnelles au personnel devrait incomber à un centre de liaison de microfinance.
- **Clarifier le rôle des subventions.** Les bailleurs de fonds doivent décider de manière concertée quand et comment subventionner la microfinance, et dans quelles circonstances il est plus indiqué d'utiliser d'autres outils. Une clarification du rôle des subventions aiderait également les bailleurs de fonds à identifier leurs avantages comparés respectifs.
- **Favoriser l'innovation.** Les bailleurs de fonds devraient prendre le risque de travailler avec des institutions moins connues mais prometteuses de tous les types, et laisser les IMF commercialement viables faire appel aux capitaux privés. Il est conseillé d'accorder des dons ou des subventions limitées aux institutions qui essayent de nouveaux produits ou technologies, en privilégiant particulièrement les établissements offrant des produits basés sur l'épargne.
- **Introduire des instruments appropriés.** La mise au point de systèmes financiers correspondant véritablement aux besoins des pauvres nécessite une souplesse des instruments de financement qui permette la recherche et le développement, le renforcement des capacités et la présence de subventions opérationnelles initiales. Il est également important d'encourager (et non de concurrencer) de nouvelles catégories d'investisseurs qui puissent offrir de nouveaux types d'emprunts et de titres de capital.
- **Intensifier la collaboration.** Une amélioration de la collaboration et de la coopération, aussi bien à l'échelle mondiale qu'à l'intérieur de chaque pays, permettrait aux bailleurs de fonds d'allier expertise et instruments de financement pour présenter aux pauvres une gamme de prestations étendue. Une telle collaboration devrait s'étendre au-delà des organismes bailleurs de fonds et aboutir à l'édification d'alliances stratégiques avec d'autres organisations telles que des compagnies d'assurance et des sociétés informatiques.

**Auteur :** CGAP. **Source :** CGAP III Strategy, 2003-2008 (Washington, D.C. : CGAP, janvier 2003.) **Ressources supplémentaires :** Alexia Latortue, "Tackling Aid Effectiveness from the Top: Donor Peer Reviews Synthesis Report," CGAP Aid Effectiveness Initiative paper (Washington, D.C. : CGAP décembre 2002), [www.cgap.org](http://www.cgap.org).